N° 15

MARS 2012

Dans ce numéro :

Le mot du Maire 1

Etat-civil Renseignements administratifs 2

Réalisations et projets 4

Communauté de Communes 5

Vie des Associations 7

2011 en images 11

Noël des enfants, déc. 2011

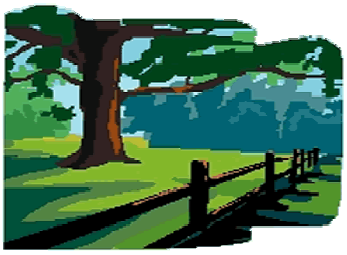

Le mot du Maire

Je vous souhaite une bonne année à tous !

Nous vivons une époque troublée, chargée d'incertitudes, mais aussi pleine d'espoirs.

Nous subissons de plein fouet les difficultés financières du Conseil Général qui entrainent moins d'aides aux communes, d'où la nécessité de travailler ensemble et de se regrouper. Mais il est évident que nous ne pourrons réaliser l'ensemble de nos projets…

J'espère mener à bien l'agrandissement de la salle multiactivités pour 2012. Le permis de construire est enfin accepté. Restent à finaliser le plan de financement et la partie chauffage.

Les routes se dégradent très vite, les coûts d'entretien suivent le rythme du prix des carburants ! Mais là encore, nous avons su devancer la crise en investissant dans une « bouillotte de point-à-temps » qui nous permet d'effectuer nous-mêmes les travaux de rebouchage et d'étanchéité des routes.

Nous allons terminer cette année les travaux d'enfouissement des réseaux France Télécom, EDF et éclairage public rue des Endurés. Suite à la réforme des collectivités territoriales, nous n'aurons plus la maîtrise des travaux d'électrification.

Les communautés de communes vont se regrouper. Le but est de faire des « économies d'échelle » et d'être plus au service des administrés. Les délégués à la communauté de communes veillent aux intérêts de notre collectivité.

2012, année d'élections et d'incertitudes, les élus vont être à votre écoute… Profitez-en !

Merci à nos associations qui sont l'essence même des animations de notre village. Je vous encourage à les rejoindre dans leurs activités multiples. Ne restez pas isolé, nous sommes à votre écoute et ferons tout notre possible pour continuer à assurer un service public de proximité

Martial HERMIER

Directeur de publication: Martial HERMIER—Rédaction:réalisation:Stéphane PERNAT, Marcelle

ETAT-CIVIL DE L'AN 2011

Ils nous ont quittés : BEILLARD Maurice , le 16 Mai 2011
LAMBINET Alain, le 29 Juin 2011
VERDET Bernadette, épouse HOMINAL, le 6 Juin 2011
SALIN Gaston, le 20 Juillet 2011
JUSSY Colette, veuve BOULMEAU, le 29 Décembre 2011

notre sympathie accompagne leurs familles

Ils sont arrivés parmi nous :

Rachel MARTINET, le 7 Septembre 2011
Margaux TERRIER, le 21 Novembre 2011

bienvenue et félicitations aux parents !

Ils se sont épousés:

Marion ROBILLIART et Michaël GHILLAIN
le 20 Août 2011

tous nos vœux les accompagnent !

SECRETARIAT DE MAIRIE

Tel: 03 86 74 06 94
Fax: 03 86 74 05 49
Couriel: mairie-stmartindeschamps@wanadoo.fr

Ouverture au public: NOUVEAUX HORAIRES

Nadège BROS vous accueille:

du Lundi au Vendredi, (*sauf mercredi*) de 9 h 00 à 12 h 30
les 1° - 3° et 5° samedi du mois de 9 h 00 à 12 h 00

Permanence du Maire et des Adjoints: Lundi de 11 h 00 à 12 h 30
en semaine sur rendez-vous

Vos droits et vos démarches sur internet:**www.service-public .fr**
par téléphone: **3939 allo, service public**

La première réponse à vos questions : • **SOCIAL** • **FORMATION** • **PAPIERS** • **LOGEMENT** • **TRAVAIL** • **JUSTICE** • **FAMILLE**

COMPTES-RENDUS DES SEANCES DE CONSEIL MUNICIPAL

Dans un souci d'économies, et compte tenu du fait que les procès verbaux des séances du Conseil municipal sont d'une part affichés en Mairie et d'autre part consultables sur le site **www// saintmartin 89.fr** , ils ne seront plus repris dans ce bulletin.

Pour toute question relative aux déchets, à leur collecte ou au tri sélectif, voici vos contacts :

↘ **Pour les habitants** :

. le numéro vert : **N°Vert 0 800 584 762** APPEL GRATUIT D'UN POSTE FIXE

le mail: **jerecycle@smpuisaye.fr**

Horaires d'ouverture des déchèteries:

	ST FARGEAU		CHAMPCEVRAIS		ST SAUVEUR	
LUNDI	FERME	FERME	FERME		**9 h—12 h**	FERME
MARDI	FERME	**14 h—17 h**	**9 h—12 h**	FERME	FERME	
MERCREDI	FERME	FERME	FERME		**9 h—12 h**	FERME
JEUDI	FERME	FERME	**9 h—12 h**	FERME	FERME	**14 h—17 h**
VENDREDI	**9 h—12 h**	FERME	FERME		FERME	
SAMEDI	FERME	**14 h - 17 h 30**	**9 h—12 h**	FERME	**9 h—12 h**	FERME
Contact :	**03 86 74 10 84**		**03 86 74 81 52**		**03 86 45 59 32**	

REALISATIONS 2011 et PROJETS 2012

SALLE MULTIACTIVITES

Le permis de construire pour l'aménagement de l'existant et l'agrandissement de notre salle (V. plan dans le bulletin précédent) a été déposé et revenu accepté le 16 Février dernier.. Le Maire et les adjoints ont été auditionnés par la Commission départementale « sécurité et handicap » qui a délivré un avis favorable le 13 décembre 2011.
Les études de diagnostic thermique concernant également le bâtiment Mairie et les logements de l'ancien presbytère ont été remis ce 27 février 2012 avec leurs préconisations en matière d'économie et de système de chauffage. On semble s'orienter vers un système de réseau de chaleur à partir d'une chaudière bois.
Tout ne pourra certainement pas être réalisé en une fois mais cette étude nous permet de prétendre à une subvention de l'ADEME. . Actuellement, le plan de financement s'appuie sur:
Cependant, le report réitéré de la subvention du Conseil Général, qui a gelé toute aide jusqu'au 31/12/2012, met en péril ce projet.

VOL DES CABLES AU LOTISSEMENT !

Le vol de l'ensemble des câbles d'alimentation de l'éclairage public du lotissement est un coup dur pour la commune. Leur remplacement par la SOMELEC effectué en décembre 2011 avec un système antivol aura coûté environ **14 150 €** TTC. Nous sommes actuellement en « bagarre » avec les Assurances Groupama dont les tergiversations pour l'indemnisation du vol , après un premier accord, ressemblent à une volonté de se dérober à leurs obligations.
Faudra-t-il aller en justice…?

RECETTES		DEPENSES	
Accord de financement DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux)	90 000 €	Travaux	285 000 €
Subvention exceptionn. Ministère de l'Intérieur	10 000 €	Maîtrise d'œuvre	25 650 €
Subvention Conseil Général de l'Yonne	56 318 €	Mission SPS (Protection, Sécurité des travaux)	2 530 €
Subvention Conseil Régional de Bourgogne	24 000 €	Etude thermique (Diagnostic préalable au choix d'un mode de chauffage global salle + Mairie	4 500 €
ADEME	2 250 €		
Emprunt (minimum obligatoire 20 %)	135 112 €		
TOTAL H.T.	**317 680 €**	**TOTAL H.T.**	**317 680 €**

VOIRIE

En 2011 **40 000 €** ont été engagés pour la réfection de la des Nollets ainsi que le segment « Les Briquets—les Poussifs » .
La **bouillotte à goudron** a été réaménagée et est opérationnelle. Nous avons passé un accord avec la commune de Rogny les Sept Ecluses pour un usage commun avec les employés communaux des 2 collectivités.

La bouillotte avant aménagement

REFORME DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

La NOUVELLE COMMUNAUTE de COMMUNES

Le regroupement des communautés de communes, jugées trop nombreuses et trop petites, va aboutir en ce qui nous concerne, après les délibérations, négociations et arbitrages, à la délimitation d'un nouveau périmètre qui doit être entériné ces prochains jours par le Préfet. Beaucoup parmi les délégués intercommunaux de la Puisaye Fargeaulaise (canton de St Fargeau, ainsi que les conseillers municipaux de nombreuses communes auraient souhaité une fusion réduite aux seules communautés de Bléneau et St Fargeau et finalement , pensant que ce projet ne correspondrait pas à celui du Préfet, ont opté pour un élargissement plus vaste avec Toucy. (Curieuse façon lors d'un vote libre, de renoncer à ses aspirations sous prétexte que le résultat final risquerait d'être différent!) Mais enfin c'est ainsi et notre future Communauté de Communes dont le nom n'est pas encore choisi (peut-être Cœur de Puysaye) englobera donc les anciens cantons de BLENEAU, ST-FARGEAU et TOUCY, soit 26 Communes. Excepté les 3 bourgs principaux qui auront plusieurs représentants, les autres communes ne seront plus représentées à l'assemblée intercommunale que par leur Maire. Des trois anciens cantons, le nôtre avec 5 communes est évidemment en forte minorité. Il ne nous reste donc plus à espérer qu'un esprit d'ouverture et de collégialité gomme petit à petit les anciens réflexes cantonnaux afin que s'instaure un développement équitable qui irrigue l'ensemble de ce nouveau territoire.

La mise en place officielle étant prévue pour Avril 2014, lors du renouvellement des équipes municipales, une commission élargie devrait rapidement préparer la mise en œuvre des statuts, des modes de fonctionnement, des domaines de compétences retenues, du budget commun, de l'uniformisation de

la fiscalité, et de mille détails allant du reclassement des personnels , au regroupement des différents Offices de Tourisme de ce territoire, en passant par le siège permanent de la Communauté et ses annexes, le transfert des biens des anciennes communautés…

Beaucoup de travail, de préparation, de négociations, et un besoin urgent et sincère d'apprendre à se connaître et à rejeter toute méfiance et arrières-pensées. pour développer ensemble un territoire qui souffre de sous-développement économique , de services publics insuffisants, de problèmes sociaux amplifiés comme partout par la crise. Beaucoup a été fait mais le chantier de ce qui reste à faire est immense !

La nouvelle Communauté de Communes en quelques chiffres:

D'est en ouest, des communes de ROGNY à POURRAIN , à vol d'oiseau : 48 km
Du Nord au Sud, des communes de CHAMPIGNELLES à LAVAU, à vol d'oiseau: 28 km
Population/

S. PERNAT

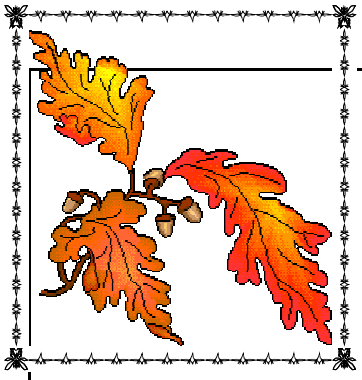

LE GLAND D'OR

L'Association des Maires Ruraux de France décerne dans son bulletin mensuel des Glands d'Or (en clin d'œil aux glands qui ornent les écharpes de nos Maires). Le premier Gland d'Or est décerné aux responsables de la voirie qui sur une voie départementale ont d'abord réalisé des km de lignes blanches, puis les ont recouverts 4 jours plus tard de bitume. A ce jour, la peinture blanche n'est toujours pas réapparue. Il paraît que les riverains ont beaucoup ri, avant de comprendre que c'était avec leurs contributions qu'on réalisait ce genre d'espiègleries.

Soyons nous-mêmes attentifs à éviter de telles bévues! Nul n'est à l'abri...

A méditer par tous ceux qui demandent beaucoup aux Associations, à leur commune ou à leur pays, mais offrent peu de leur temps ou de leurs efforts…ce petit conte rapporté par un camarade d'une association d'anciens militaires.

Il était une fois quatre individus qui s'appelaient Quelqu'un, Personne, Chacun et Tout le monde.

Un jour, il y eut un travail à faire. C'était l'affaire de Tout le monde, mais Chacun crut que Quelqu'un le ferait à sa place, et finalement ce fut Personne qui le fit.

Quelqu'un fit des reproches à Tout le monde mais Personne ne comprit que c'était pour Chacun.

Moralité, quand on attend Quelqu'un, c'est souvent Personne qui vient.

Que Chacun en parle à Tout le monde afin que Personne n'oublie Quelqu'un !

Echos et nouvelles…..

Le café du Petit Saint-Martin ferme… La crise, les difficultés croissantes des petits commerces et les politiques restrictives (tabac, alcool, etc) ont eu raison de la bonne volonté de Florence CHARREYRE qui va fermer son établissement pour retrouver une activité salariée plus sécurisante… Nous en sommes bien sûr désolés; un village sans café est un village à demi mort…

Aux Goûts, l'auberge des Gourmands vient d'ouvrir.
Bonne chance à Rénald et Betty pour cette nouvelle aventure et avis aux gourmets et gourmands !

Ianguration des Gourmands: autour du Maire, Betty et Rénald et leurs enfants Yann et Prunelle

CLUB DES JOYEUX TAMALOUS

Nouveau Bureau 2012

Présidente	Mme BOURGOIN Solange
Vice-Pte	Mme HERMIER Bernadette
Vice Pte	Mme LAURENT Gisèle
Secrétaire	M. BOURGOIN Michel
Secrétaire Adjt	Mme GAYAT M ichèle
Trésorier	M. TAVERNIER Daniel
Trésoriere Adjt	Mme FOUTRIER Gilberte

Membres du Conseil d'Administration:

M. BRISSET Claude, M. COUGNOUX Maurice, Mme WOJCIECHOWSKI Nathalie

Le Club des Joyeux Tamalous est ouvert à tous les ages à partir de 10 ans

Le Club et ses divers ATELIERS:

Le Mercredi entre 14 et 18 h:
- ► Jeux de société
- ► atelier couture et tricot
- ► atelier déco

Le Samedi entre 15 et 19 h : ► Atelier peinture à la Bibliothèque avec expo permanente de nos tableaux.

Cette année, une quarantaine d'adhérents dont une quinzaine régulièrement le mercredi et 9 inscrits à l'atelier peinture.

CALENDRIER 2012 DES MANIFESTATIONS

29 Février 2012: après-midi crèpes avec les enfants du village

18 mars 2012: repas de printemps

13 mai 2012 : Expo de peintures dans l'église à l'occasion de la fête des Gomichons

Pentecôte: Rencontre avec ST Matin de la Manche

1° Juillet 2012Kermesse avec buffet froid
- Expo de nos objets;
- Jeux pour petits et grands
- Photos insolites (jeu gratuit)
- Repas champêtre
- nombreux lots

29 Septembre 2012: Repas d'automne

8 décembre 2012: Repas de Noël

Aucun repas ne sera gratuit mais pour les adhérents, une participation du Club en diminuera le prix

COMITE DES FÊTES

Le Samedi 14 Janvier 2012, s'est tenue au foyer municipal l'Assemblée générale du Comité des Fêtes sous la présidence de Marie-Lise BUAUD.

Le bilan de l'année 2011 a été très positif grâce à la disponibilité de tous et aux nombreuses manifestations..

Les deux Lotos (printemps et automne) sont maintenus pour 2012, ainsi que toutes les autres manifestations. V. calendrier ci-dessous.

Le Bureau a été intégralement reconduit. Merci à cette équipe ainsi qu'à tous les bénévoles. A l'issue de cette assemblée, a été offert le verre de l'amitié ainsi que la galette des Rois.

La Présidente

Le Bureau du Comité

De gauche à droite:

Albert JACQUES, Trésorier

Nadine MILLOT, Vice-Secrétaire

Jocelyn HERMIER, Vice-Président

Marie-Lise BUAUD, Présidente

Pierrick MILLOT, Secrétaire

Jean-Claude PIGNIER, Vice-trésorier

Une année en images:

◄Halloween 2011

◄Salle comble au Loto

Noël des Enfants ▼

Ici, calendrier comite

La Martinoise des Pêcheurs

Compte-rendu de l'an deux mille onze
Mauvais, dix permis de moins ? Perdu!
Les personnes âgées nous quittent et ne sont pas remplacées par les jeunes… Dommage ! La pêche est un plaisir qu'il faut défendre auprès des enfants.
Vingt-huit permis « adulte », quarante permis « à la journée », deux permis découverte « jeune », deux permis « femme ».
Voici la vie de votre société de pêche de St Martin.
Lot de Pêche N° 6, Etang Lelu, propriété de V.N.F. (Voies Navigables de France). Location des baux augmentée, poissons de plus en plus chers, comme tout le reste …

Le Président
Michel SERMET

U. P.V. L. (Union des Pêcheurs de la Vallée du Loing)
1ère CATEGORIE

Quarante-quatre permis, cela n'est pas trop mal. Jamais assez, bien sûr
L'entente avec « La Loutre » et « la Ligne » donne de bons résultats, un parcours de quatorze km environ.
Nous alevinons en moyenne deux cent dix kilos de truites à l'année, soixante-dix kilos sur chaque village.
Amis pêcheurs à vos cannes et bonne chance.

Le Président
Jean GUERVILLE

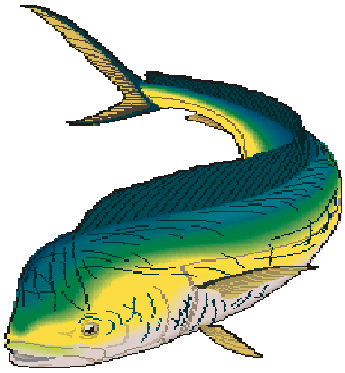

Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte de 17 à 19 h tous les samedis.

Nous sommes trois personnes qui assurons la permanence(et à ce propos nous aimerions beaucoup que d'autres personnes se joignent à nous)

Nous avons actuellement une vingtaine d'adhérents; l'adhésion est gratuite. Des dons nous ont permis de rénover l'ensemble de notre fonds et nous achetons environ 18 à 20 livres récents par an grâce à la subvention municipale, ce qui permet à nos lecteurs d'apprécier les nouveautés.

Lors de votre visite vous pourrez également admirer les œuvres de l'atelier peinture !

Danielle, Marcelle et Martine.

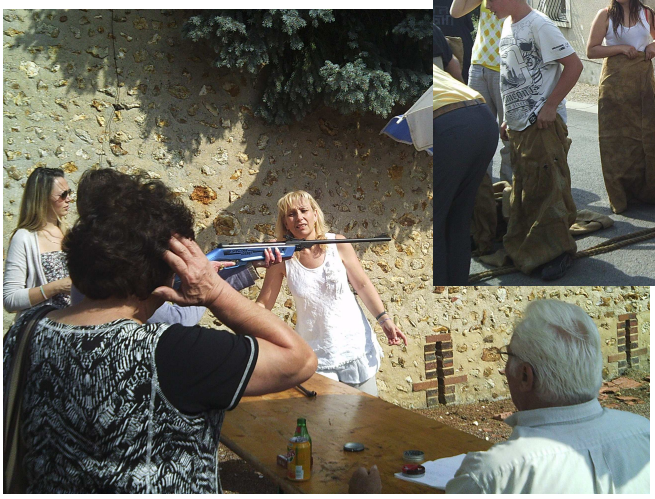

02/26/2008

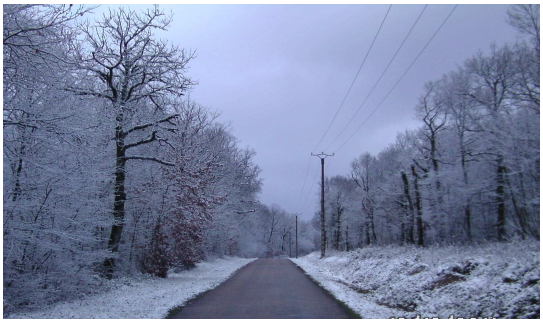

11/09/2011